

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Stage en musée (2HA1020)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - histoire de l'art	Stage: 1 pg	Voir ci-dessous	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante

Régine Bonnefoit et maître de stage dans l'institution muséale ou culturelle.

Contenu

Stage effectué dans le cadre du plan d'étude du bachelor en histoire de l'art, Bloc 3 :

Un stage court permet, outre un premier contact crucial avec les institutions muséales et une possibilité de se constituer un réseau parmi leurs acteurs/trices, de mettre en acte de manière pragmatique ses compétences en histoire de l'art et d'approcher les applications possibles de la discipline. Toujours effectué sous la direction d'un-e responsable de stage (conservateur/trice ou assistant-e-conservateur/trice), il offre une vue sur les missions du musée pour l'étudiant-e qui envisage d'être actif/ve professionnellement dans le secteur muséal. En fonction du calendrier des musées et des attentes de l'étudiant-e, le stage peut être généralisant (approche de tous les secteurs d'activité, voire des divers départements d'un musée à raison de quelques jours consacrés à chacun) ou alors porter sur un aspect plus ponctuel ou spécifique des activités du musée :

- conception d'une exposition temporaire ;
- préparation, montage, démontage d'une exposition ;
- recherches scientifiques ;
- publications ;
- réflexion de fond sur la collection permanente ;
- inventarisation, gestion d'une partie de la collection ;
- médiation culturelle, mise en valeur des collections.

Ce premier stage comptabilise 125-150 heures effectives. Les étudiant-e-s ne sont pas limité-e-s aux Beaux-Arts, ils/elles sont au contraire encouragé-e-s à une approche plus large de l'objet dans le cadre de départements de musées qui touchent aussi bien l'histoire que les arts décoratifs, la numismatique, l'horlogerie et la photographie. Cela permet d'une part aux stagiaires de découvrir pratiquement des domaines d'applications souvent partiellement abordés dans le cadre de l'enseignement théorique, mais surtout de constater que leurs compétences méthodologiques et scientifiques sont applicables avec succès à la mise en valeur de ces divers objets de collection.

Forme de l'évaluation

A la fin de son stage, l'étudiant-e doit soumettre à la personne responsable du pilier de bachelor un rapport de stage de 10 pages, suivi d'une bibliographie.

La validation des crédits a lieu suite à l'obtention du certificat de stage que délivre la direction de l'institution concernée. Ce document signifie la fin et la réussite du stage aux yeux de l'IHAM, mais c'est aussi et surtout un document à valeur professionnelle à inclure dans le CV pour des futures candidatures.

Procédure "Evaluation interne" :

https://www2.unine.ch/files/content/sites/iham/files/shared/05_Histoire_art/Proce%CC%81dure_Evalutations_Internes_IHAM_mai2016.pdf

"Règlement d'études et d'examens de la Faculté des lettres et des sciences humaines" :

<http://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/htm/4163101.htm>

Dès le 20.09.2016 : Nouveau règlement d'études d'examens :

http://www.ne.ch/legislation-jurisprudence/pubfo/ArrRegCE/Documents/2015/FO38_01_DEF_UNINE_R_fish_26mai2015.pdf

Documentation

Les professions du musée : 15 profils professionnels pour le travail dans un musée, Bâle : ICOM Suisse, 1994.

Pré-requis

Dans le cadre du Bloc 3 du plan d'étude de bachelor l'étudiant-e a la possibilité de choisir un stage en musée (ECTS 6). L'étudiant-e doit chercher lui/elle-même sa place de stage qui se déroule sur la base d'un contrat signé entre la personne responsable du pilier de bachelor et le maître de stage dans l'institution muséale.

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Stage en musée (2HA1020)

Forme de l'enseignement

Travail pratique dans un musée, une institution ou entreprise culturelle. Le/a responsable du stage au musée (« maître » de stage, conservateur/trice, ou assistant-e conservateur/trice) définit les modalités et le contenu du stage, il/elle encadre le/la stagiaire.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Appliquer ses connaissances théoriques dans un travail pratique.
- Examiner de près des objets de collection.
- Découvrir la face cachée d'un musée.

Compétences transférables

- Rédiger des textes de médiation.
- Gérer des collections.
- Expliquer à un public non initié le contenu d'une collection ou exposition.